

Demande de duplicata de diplôme

Ce formulaire est destiné aux (ancien.ne.s) auditeur.rice.s du centre Cnam Paris.

Nom de naissance :

Nom d'époux.se :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Intitulé / spécialité / code du diplôme validé :

Année universitaire d'obtention :

Pièces à joindre obligatoirement à ce formulaire

- Photocopie de votre pièce d'identité.
- Main courante / plainte mentionnant la destruction, perte ou vol du diplôme ou attestation sur l'honneur manuscrite et originale de perte du diplôme.

Comment obtenir votre duplicata de diplôme ?

(Cochez votre choix ci-dessous)

Par la poste.

En main propre, après avoir reçu une convocation de retrait du diplôme :

292 rue Saint-Martin, Paris 3^e – Accès 7.

Le mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, muni.e de votre pièce d'identité.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer : votre mandataire devra se présenter muni.e de sa pièce d'identité, de votre procuration ainsi que de la photocopie de votre pièce d'identité.

Délais d'obtention : 3 mois. Licence / master / doctorat : 4 mois.

Retournez-nous ce formulaire par mail uniquement à l'adresse :
par_diplomation@lecnam.net

Réservé à l'administration

Demande reçue le :

Demande transmise le :

Diplôme envoyé le :

Diplôme retiré le :

Recommandé AR n° :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (*nom, prénom*)

Demeurant (*adresse complète*).....

atteste sur l'honneur la perte de mon diplôme de :

obtenu en (*année d'obtention*)

Si toutefois je suis amené à retrouver l'original de ce dernier je m'engage à restituer le duplicata qui m'aura été délivré.

Je sais que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Signature